

Lausanne, le 11 août 2026

Communiqué de presse du PLR Vaud

Rentrée politique du PLR Vaud à Lutry **L'État empile, le PLR simplifie**

Le PLR Vaud a tenu ce matin sa rentrée politique au Château de Lutry. Cap de la dernière année de législature : une politique sociale qui mène à l'autonomie, une baisse d'impôts le 27 septembre, des procédures allégées pour enfin pouvoir avancer. Un fil rouge : cesser d'empiler, commencer à choisir.

De l'empilement à l'autonomie

Depuis vingt ans, chaque difficulté appelle une nouvelle prestation ; les seuls subsides d'assurance-maladie dépassent le milliard. Si le Canton dépense chaque année davantage, pourquoi le nombre de bénéficiaires augmente-t-il lui aussi ? Le PLR Vaud déposera un postulat exigeant un examen transversal des prestations sociales : cohérence, doublons, effets de seuil décourageant la reprise d'une activité. La solidarité doit rester forte pour celles et ceux qui en ont besoin, mais redevenir un levier vers l'autonomie.

Le 27 septembre, une bouffée d'oxygène pour les Vaudois

Rien ne justifie qu'un contribuable vaudois paie jusqu'au double d'un Zurichois. Le PLR n'a pas attendu : 345 millions de baisses déjà votées s'appliqueront au 1er janvier 2027. L'initiative « Baisse d'impôts pour tous » demande 2 % du budget de l'État pour améliorer les conditions de vie des Vaudois. Là où la gauche voit des cadeaux aux plus fortunés, le PLR voit du pouvoir d'achat rendu à la classe moyenne, aux artisans et aux cafetiers-restaurateurs.

Réaliser plus, administrer moins

La future loi sur la mobilité devra placer capacité et efficacité économique au cœur de ses priorités, sans multiplier plans de mobilité et concepts de stationnement. Après le M2 et le crédit d'étude du M3, le désengorgement autoroutier de l'Ouest lausannois doit être défendu avec fermeté auprès de Berne. Même exigence au niveau fédéral : les dépenses salariales de la Confédération ont crû de 32 % entre 2010 et 2024, près du double du salaire médian. L'initiative « frein à l'administration » des Jeunes Libéraux-Radicaux et son comité interpartis la plafonne au niveau du salaire médian.

En vue des élections cantonales de 2027, Luc-Olivier Stramke, vice-président, a affiché la détermination et l'ambition du parti. Le PLR est heureux de pouvoir compter sur la volonté de nos trois Conseillers d'Etat de continuer leur mandat lors de la prochaine législature. Lors du prochain Congrès, le PLR et l'UDC présenteront à ce stade les candidatures communes des trois candidats PLR et de celle de Jean-François Thuillard.

Nous entamons la dernière année de législature : le PLR Vaud l'abordera avec responsabilité, pragmatisme et bon sens vaudois. Moins d'empilement, plus d'autonomie, et le 27 septembre, un grand OUI à l'initiative 12 % !

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87

Gregory Bovay, vice-président du PLR Vaud, député, 079 538 94 18

Luc-Olivier Stramke, vice-président du PLR Vaud, 079 951 63 46

Nicolas Suter, chef du groupe PLR au Grand Conseil, député, 076 559 00 71

Nicolas Secretan, resp. communication du PLR Vaud, 021 323 72 78

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Vaud

Rentrée politique 2026 du PLR Vaud

DOSSIER DE PRESSE

11 août 2026

Événement organisé avec le soutien du Cercle Démocratique



Rentrée politique 2026

Le PLR Vaud a organisé ce jour sa traditionnelle rentrée politique en présence de cadres et membres du parti. Cette rentrée, organisée cette année à Lutry et avec le soutien du Cercle démocratique Lausanne, a permis au parti de présenter plusieurs axes stratégiques qui seront développés ces prochains mois au Grand Conseil.

Pour une politique sociale menant à l'autonomie

par **Florence Bettschart-Narbel**, présidente du PLR Vaud, députée

Le canton de Vaud dispose d'un système de protection sociale essentiel à la cohésion sociale. Mais, au fil des années, les prestations se sont multipliées : à chaque nouvelle difficulté a répondu une nouvelle aide, sans véritable réflexion sur la cohérence de l'ensemble. Aujourd'hui, cet empilement rend le système toujours plus complexe et toujours plus coûteux, alors que les dépenses sociales, notamment les subsides d'assurance-maladie qui dépassent désormais le milliard de francs, continuent de progresser.

Pour le PLR Vaud, une politique sociale ne doit pas être évaluée au nombre de prestations distribuées, mais à sa capacité à permettre aux personnes de retrouver une autonomie durable grâce au travail, à la formation et à l'insertion. Il ne s'agit pas de remettre en cause la solidarité, mais de la rendre plus efficace.

C'est pourquoi le PLR Vaud déposera un postulat demandant un examen transversal des prestations sociales, de leur cohérence, de leurs effets de seuil et de leur capacité à favoriser le retour à l'autonomie. Une question mérite aujourd'hui d'être posée : si nous consacrons toujours plus de moyens à notre politique sociale, pourquoi le nombre de bénéficiaires continue-t-il lui aussi d'augmenter ? Cette réflexion est au cœur de notre rentrée politique.

Pour un allègement de la fiscalité vaudoise

par **Gregory Bovay**, vice-président du PLR Vaud, député

L'allègement de la fiscalité est un cheval de bataille central du PLR. Le canton de Vaud figure aujourd'hui parmi les cantons où l'imposition est la plus élevée de Suisse. Cette situation crée un désavantage concurrentiel important où la forte mobilité des contribuables et de concurrence intercantonale devient toujours plus forte. Il n'existe par exemple aucune justification objective à ce que la fiscalité cantonale soit jusqu'à deux fois plus élevée dans le canton de Vaud qu'à Zurich, alors même que les enjeux et les conditions cadres (hôpitaux, écoles, transports, culture, sport, filet social, etc.) sont comparables.

La baisse d'impôt représente un levier important pour la prospérité collective de notre Canton, elle contribue à renforcer notre attractivité, à attirer des contribuables à bonne capacité contributive, à limiter les risques d'érosion du substrat fiscal et, pour finir, à soutenir les recettes fiscales. Depuis

2008, les Vaudoises et les Vaudois sont ceux qui ont subi la plus forte augmentation de la pression fiscale de tout le pays.

Le PLR est un parti gouvernemental et institutionnel. C'est pour cette raison que prenons nos responsabilités : ainsi, pour assurer les investissements stratégiques pour le Canton, pour assurer à long terme les services à la population et les prestations, nous devons maîtriser nos dépenses qui augmentent à ce jour plus vite que les recettes alors même que la fiscalité vaudoise reste la plus lourde de Suisse.

Là où la gauche voit toute baisse fiscale comme des cadeaux aux plus fortunés, le PLR y voit l'occasion de redonner du pouvoir d'achat à tous les contribuables vaudois et avant tout à la classe moyenne, aux artisans, commerçants, cafetiers-restaurateurs, toutes celles et tous ceux qui animent la vie locale et qui participent à la prospérité de notre Canton. Cette bouffée d'oxygène à notre économie locale favorisera la consommation, les investissements en matière de recherche et développement, la création ou le maintien d'emplois, toutes mesures qui, à leur tour, génèrent de nouvelles rentrées.

Élections cantonales : le PLR Vaud s'avance avec détermination et ambition

par Luc-Olivier Stramke, vice-président du PLR Vaud

Les 28 février et 21 mars 2027 se tiendront les élections cantonales, pour le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. Le PLR Vaud s'avance avec détermination et ambition dans ces élections à venir, fort d'un bilan positif après les dernières élections communales en 2026. Représentant 50 députés au Grand Conseil et 3 sièges au Conseil d'Etat, le PLR entend continuer à jouer le rôle qui a toujours été le sien : s'engager pour une politique libérale qui bénéficie au plus grand nombre, une politique qui – rappelons-le – permet de financer la solidarité qui se matérialise par notre filet social, mais aussi de nombreux investissements dans les infrastructures, la formation, le sport, etc.

La campagne au Grand Conseil qui s'ouvrira bientôt représente toujours un défi dans chacun de nos 10 arrondissements et 13 sous-arrondissements électoraux. Le fort ancrage territorial qui est le nôtre permettra au PLR Vaud de présenter au minimum 150 candidature de valeur à travers tout le Canton, dont de nombreux députés sortants.

Pour le Conseil d'Etat, la Direction du PLR Vaud a le privilège de pouvoir compter sur les candidatures et l'engagement total des Conseillères et Conseillers d'Etat sortants, en les personnes de Chriselle LUISIER, Isabelle MORET et Frédéric BORLOZ. La Direction n'a reçu aucune autre candidature à l'interne du parti. Après respectivement 7 et 5 ans au service des Vaudoises et des Vaudois et comme ils en ont eux-mêmes fait part publiquement, ils solliciteront la confiance du Congrès PLR Vaud le 10 septembre prochain. Leur expérience au service des Vaudoises et des Vaudois, mais aussi leur parcours communal ou fédéral, sont des atouts précieux au sein du Conseil d'Etat et pour le Canton de Vaud.

Le PLR Vaud a d'ores et déjà engagé des discussions avec l'UDC Vaud en vue de construire une alliance pour l'élection au Conseil d'État. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du travail mené ces dernières années au Grand Conseil, où nos deux groupes ont régulièrement travaillé ensemble dans l'intérêt du canton. La voie suivie ces dernières années conduira la Direction à proposer au Congrès du 10 septembre une alliance réunissant, à ce stade, les trois candidatures PLR et la candidature de Jean-François Thuillard pour l'UDC Vaud. Les discussions avec les autres partis de centre-droite se poursuivront durant les prochaines semaines.

Des infrastructures performantes : pilier de l'économie vaudoise

*par **Nicolas Suter**, président du Groupe PLR au Grand Conseil*

Les infrastructures sont essentielles au fonctionnement performant de l'économie et de notre société. Le canton a peu d'emprise sur les droits de douane, le franc fort ou les accords de libre-échange. En revanche, nous avons la capacité de construire, de faciliter et d'entretenir des infrastructures performantes sur notre territoire. C'est vrai notamment dans les domaines de l'énergie et de la mobilité.

La solution ne peut pas reposer uniquement sur des restrictions : elle doit également passer par une augmentation de la capacité là où elle est nécessaire, afin de garantir l'accessibilité des pôles économiques et des lieux de travail. C'est dans cet esprit que le PLR a soutenu unanimement la mise à niveau du M2 et le crédit d'étude du M3.

La pérennité des réseaux routier et ferroviaire doit rester une priorité absolue afin d'éviter l'apparition d'un déficit d'infrastructures à long terme. Dans ce domaine, le développement des infrastructures est trop souvent freiné par une surréglementation et la multiplication des études et des procédures. L'impératif doit être une vision d'ensemble et la réalisation concrète et rapide des projets, et non la production de rapports sans fins pour l'administration. Il faut simplifier les procédures et passer à la réalisation.

Ce qui est vrai pour les infrastructures de mobilité l'est également pour toutes les infrastructures essentielles à la compétitivité économique de notre canton. Le PLR poursuivra en cette dernière années de législature, ses efforts pour soutenir une vision d'ensemble cohérente et, surtout, la réalisation effective des infrastructures indispensables à la prospérité et à la santé économique du canton de Vaud.

La Suisse a un frein à l'endettement, donnons-lui un frein à l'administration

*par **Jamil Moser**, vice-président des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaud (JLRV)*

Entre 2010 et 2024, les dépenses salariales de l'administration fédérale ont progressé de 32%, soit près du double du salaire médian de la population (+17%). Cette augmentation tient à une double dynamique : une inflation législative continue et une administration qui tend structurellement à croître. Elle se lit en outre dans les chiffres : le droit fédéral et international repris en Suisse est passé d'environ 46'000 pages en 2000 à 75'000 en 2020 (+53%).

La population suisse a très bien compris qu'il était nécessaire de limiter la croissance de l'État au niveau de l'endettement, lorsqu'elle a accepté le principe constitutionnel du frein à l'endettement en 2001. Depuis plus de 20 ans, cette règle a fait ses preuves, et il s'agit désormais d'appliquer un principe analogue à l'administration fédérale.

L'initiative fédérale « Pour un juste équilibre entre administration fédérale et population (frein à l'administration) », lancée le 14 avril 2026 par les Jeunes Libéraux-Radicaux suisses avec un comité interpartis rassemblant le PLR, les Vert'libéraux, Le Centre et l'UDC, prévoit un mécanisme simple et mesurable : la hausse, en pourcent, des dépenses de personnel de l'administration fédérale ne devra pas dépasser celle du salaire médian suisse. Le domaine des EPF et la formation professionnelle fédérale en sont exclus, et le Parlement garde la faculté, à la majorité absolue de chaque Conseil, de dépasser ce plafond en cas de crise, tout comme pour le frein à l'endettement.

Il s'agit dès lors de contraindre l'État à faire des choix : se concentrer sur ses missions essentielles, gagner en efficacité et numériser au lieu d'empiler ses prérogatives comme il est désormais d'usage. Appliqué dès 2010, ce mécanisme de frein à la croissance de la masse salariale aurait limité la hausse des dépenses à 17% au lieu de 32%, soit environ 7 milliards de francs rendus au contribuable.

Un frein structurel, en complément du frein à l'endettement, est une condition de survie pour le pouvoir d'achat de ceux qui font tourner l'économie réelle. Cette initiative en donne le moyen : à nous de la porter !

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Gregory Bovay, vice-président du PLR Vaud, 079 538 94 18

Luc-Olivier Stramke, vice-président du PLR Vaud, 079 951 63 46

Nicolas Suter, chef de groupe PLR au Grand Conseil, 076 559 00 71

Jamil Moser, vice-président des JLRV, 079 355 30 75

Maxime Reynaud, secrétaire général du PLR Vaud, 079 737 54 60